



## Déclaration du CNF contre la répression des manifestations

Lors des mobilisations récentes contre le barrage de Sivens, les manifestants ont dû faire face à des tirs tendus de flash-bals et de grenades offensives. Une de ces grenades a tué Rémi Fraise, jeune étudiant toulousain dont le seul tort était de manifester son opposition à cet aménagement contesté. Dix personnes ont été évacuées à l'hôpital, dont trois avec des blessures graves. Cette mort violente d'un jeune homme dans l'exercice de son droit à exprimer ses convictions doit nous interpellier en tant que militant-e-s syndicaux attachés à la liberté de manifestation.

Depuis de nombreux-euses manifestant-e-s ont encore été blessé-e-s comme à Toulouse alors qu'ils protestaient contre ces violences. Les atteintes aux droits humains et aux libertés fondamentales se multiplient avec par exemple l'interdiction d'Assemblées Générales d'étudiant-e-s ou de lycéen-ne-s, ou le lock-out d'une Université, à Rennes ou en Région parisienne. Certains médias n'hésitent pas à relayer la propagande du pouvoir en ne parlant que des « casseurs », ignorant à la fois les revendications de celles et ceux qui se mobilisent et l'attitude du gouvernement Valls pour qui la violence est la seule réponse.

La FERC CGT condamne vivement la répression brutale exercée par les forces de l'ordre à l'encontre des manifestants, notamment l'usage d'armes de guerre contre des citoyens, et exige que toute la lumière soit faite sur les circonstances qui ont conduit au décès de Rémi Fraise.

Elle dénonce une dérive dangereuse qui tend depuis plusieurs années à criminaliser les mobilisations sociales et citoyennes.

Comme la FERC CGT condamne toute atteinte aux droits syndicaux et d'expression collective, elle soutient les mobilisations, en particulier celles des lycéen-ne-s et des étudiant-e-s, contre les violences policières.

Adoptée le 20 novembre 2014 à Montreuil.



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION  
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43  
Internet : [www.ferc.cgt.fr](http://www.ferc.cgt.fr) - E-mail : [ferc@cgt.fr](mailto:ferc@cgt.fr)